

TAUX D'IMPOSITION DU NUNAVUT 2019

En date du 1^{er} septembre 2019

TAUX DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Taux d'impôt sur le revenu des particuliers (année d'imposition 2019) :

Taux	Tranche d'imposition	
	<u>Limite inférieure</u>	<u>Limite supérieure</u>
4 %	0 \$	45 414\$
7 %	45 414 \$	90 829 \$
9 %	90 829 \$	147 667 \$
11,5 %	147 667 \$	et plus

Taux d'impôt sur le revenu des entreprises (année d'imposition 2019) :

Taux	Tranche d'imposition	
	<u>Limite inférieure</u>	<u>Limite supérieure</u>
4 %	0 \$	500 000 \$
12 %	500 001 \$	et plus

TAUX DE L'IMPÔT SUR LE SALAIRE

Le Nunavut prélève un impôt sur la rémunération brute de tous les employés qui travaillent au Nunavut.

Le taux d'imposition est de :

- 2 % du revenu imposable

TAUX D'IMPÔT FONCIER

Le taux par mille actuel de l'impôt foncier, en date du 1^{er} septembre 2018*, est de :

- Classe 3 (propriété pétrolière ou gazifière) 11,17
- Classe 4 (propriété minière) 11,17
- Classe 5 (oléoducs) 22,18
- Toute autre (résidences, etc.) 3,82
- Éducation (écoles) 0

*Les taux par mille pour 2019 n'ont pas encore été confirmés.

TAUX DE TAXE SUR LES PRODUITS PÉTROLIERS

Type de produit pétrolier	Cents par litre
Essence	6,4
Carburant d'avions	1,0
Diésel pour véhicules	9,1
Diésel non destiné aux véhicules	3,1
Autres produits pétroliers	3,1
Chauffage	0
Naphte	0
Produits pétroliers lubrifiants	0
Propane	0

TAUX DE TAXE SUR LE TABAC

Type de tabac	Montant de la taxe
Cigarettes	30 cents par cigarette
Tabac fumé	40 cents par gramme de tabac à cigarettes
Tabac non fumé	30 cents par gramme des autres tabacs en vrac
Cigares	140 % du prix de gros de chaque cigare